

OÙ PRATIQUER ?

HANDIGUIDE DES SPORTS

Plateforme nationale répertoriant les structures sportives accueillant des personnes en situation de handicap et permet aux clubs labellisés "Valides-Handicapés" d'y renseigner leurs coordonnées et types de handicap pris en charge.

Plus d'infos : www.handiguide.sports.gouv.fr

TROUVE TON PARASPORT

Plateforme du Comité Paralympique et Sportif Français destinée à orienter les personnes en situation de handicap vers des disciplines adaptées à leur profil, puis à leur proposer des clubs ou structures proches.

Plus d'infos :

www.trouvetonparasport.france-paralympique.fr

PLATEFORME RÉGIONALE SPORT & HANDICAP

Plateforme régionale répertoriant les structures sportives labellisées "Valides-Handicapés" : pour une pratique sportive partagée" en Nouvelle-Aquitaine ainsi que les informations des partenaires.

Plus d'infos : www.sport-handicap-n-aquitaine.org

BESOIN DE *FORMATION* ?

LIGUE SPORT ADAPTÉ NOUVELLE-AQUITAINE

La Ligue propose des formations pour les éducateurs et bénévoles souhaitant accueillir des personnes en situation de handicap mental ou psychique.

Plus d'infos : www.sportadapte-nouvelleaquitaine.fr

COMITÉ RÉGIONAL HANDISPORT NOUVELLE-AQUITAINE

Le comité organise des formations à destination des bénévoles et professionnels de l'éducation physique souhaitant encadrer des personnes en situation de handicap moteur, visuel et auditif.

Plus d'infos : www.handisport-nouvelleaquitaine.fr



CONTACTEZ-NOUS



En collaboration avec chaque commission technique départementale
animé par les CDOS Néo-Aquitains.

LABEL

*« Valides-Handicapés :
pour une pratique
sportive partagée »*





LE LABEL **VALIDES-HANDICAPÉS** POUR UNE PRATIQUE SPORTIVE PARTAGÉE

Le label "Valides-Handicapés" est une marque de qualité concernant l'accueil des personnes en situation de handicap, désirant pratiquer régulièrement une activité physique et sportive, de compétition ou loisir.

CE LABEL IDENTIFIE :

- L'accueil des personnes et la volonté de les intégrer pleinement dans le club : esprit d'inclusion,
- L'accessibilité des installations et des pratiques : présence d'équipements adaptés,
- La qualité de l'encadrement : personnel qualifié et formé aux besoins spécifiques.

**BIEN PLUS QU'UN LABEL, UN RÉSEAU
VALIDES-HANDICAPÉS !**



À QUOI ÇA SERT ?

- Disposer d'une information fiable sur le service sportif offert et repérer les associations œuvrant à proximité,
- Se doter d'un suivi et d'un soutien technique des partenaires du label,
- Bénéficier de formations adaptées pour les bénévoles et les éducateurs,
- La possibilité d'avoir un éventuel appui financier,
- Bénéficier d'un réseau promotionnel au niveau du territoire régional.

QUI EST CONCERNÉ ?

Toutes les associations néo-aquitaines affiliées à une fédération sportive délégataire ou affinitaire.

COMMENT ÇA MARCHE ?

La démarche est volontaire, l'association sportive s'adresse au comité départemental olympique et sportif (CDOS) de son territoire pour solliciter une visite de diagnostic, réalisée par un comité de suivi, chargé d'évaluer les 3 critères d'éligibilité.

POUR **ÊTRE LABELLISÉ, CONTACTEZ
DÈS MAINTENANT LE **CDOS** DE
VOTRE DÉPARTEMENT**



3 commissions de labellisation se tiennent tous les ans : mars, juin et novembre.